



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales

DOSSIER DE PRESSE – 3 JUILLET 2019

EXPOSITION DU 04.07. AU 05.10.2019

CRESCEENDO

175 ANS MAÎTRISE SAINTE-CÉCILE



SOMMAIRE

Déroulement du vernissage.....	p. 3
Communiqué de presse	p. 4
Préface du catalogue	p. 5
Informations générales sur les Archives nationales de Luxembourg	p. 6
Contact.....	p. 8



DÉROULEMENT DU VERNISSAGE

17h30

**Mots de bienvenue et introduction à l'exposition
de Josée Kirps, Directrice des Archives nationales**

Chant de la Maîtrise Sainte-Cécile

Discours de Patrick Scheuer, Président de la Maîtrise Sainte-Cécile

Chant de la Maîtrise Sainte-Cécile

Discours de Sam Tanson, Ministre de la Culture

Chant de la Maîtrise Sainte-Cécile

Réception



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Crescendo – 175 ans Maîtrise Sainte-Cécile de la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg » – Exposition aux Archives nationales de Luxembourg (04.07.-05.10.2019)

L'exposition « Crescendo » raconte l'histoire de la Maîtrise Sainte-Cécile de la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg depuis sa création en 1844 jusqu'à nos jours. Des partitions historiques et récentes, des programmes et affiches de concert, des enregistrements audio et vidéo, des photographies, des documents liés à la vie associative – telles sont les nombreuses traces qui témoignent des étapes marquantes de l'histoire du chœur qui célèbre cette année son 175^e anniversaire.

Découvrez du 4 juillet au 5 octobre 2019 l'exposition réalisée par les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) en partenariat avec la Maîtrise Sainte-Cécile, dont les archives historiques ont été déposées cette année aux ANLux. Le vernissage aura lieu le 3 juillet 2019 à 17h30 aux Archives nationales, Plateau du Saint-Esprit, en présence de la ministre de la Culture, Sam Tanson.

La Maîtrise compte actuellement une quarantaine de membres actifs et cinq membres stagiaires. Composée en 1844 uniquement de voix d'hommes, auxquelles s'ajoutaient au besoin des voix de garçons, la Maîtrise est devenue en 1965 un chœur mixte sous l'impulsion de son directeur de l'époque, l'abbé René Ponchelet. À côté des nombreuses représentations religieuses et d'envergure nationale dans la Cathédrale, la chorale a pu jouer une multitude de concerts et messes à l'étranger. L'exposition permet de suivre l'évolution du chœur et son lien avec la vie musicale et sociale au Luxembourg du 19^e au 21^e siècle.

Informations utiles :

Lieu : Plateau du Saint-Esprit

Vernissage : 3 juillet 2019 à 17h30

Durée de l'exposition : du 4 juillet au 5 octobre 2019

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 11h30

Langues : français et allemand

Visites guidées gratuites : réservation via relations.publiques@an.etat.lu

Catalogue : en vente à l'accueil des Archives nationales et sur www.anlux.lu (prix : 8 euros)



PRÉFACE DU CATALOGUE

*« La musique est un moyen d'accéder à la joie.
Les Grecs disent que CHOROS (chanter en chœur) vient de CHARA (joie).
Beaucoup font l'expérience qu'après avoir chanté en chœur, ils éprouvent comme du bonheur.
Le chant conduit au plus intime de notre âme là où naît la source de la joie.
Cette joie que nous ne pouvons exprimer en mots donne lieu à un chant sans parole ».*

Anselm Grün in Choisir la vie ! Le courage de se décider

C'est dans le cadre du 175^e anniversaire de la Maîtrise Sainte-Cécile de la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg qu'est née l'idée de consacrer une exposition à l'histoire de cette importante chorale depuis sa création en 1844 jusqu'à nos jours. Au moyen d'une vaste panoplie de documents, de partitions historiques, de programmes et d'affiches de concerts, de photos, d'enregistrements audio et vidéo, issus principalement du fonds d'archives historiques propres à la Maîtrise Sainte-Cécile, l'exposition retrace l'histoire du chœur et son lien avec la vie musicale et sociale de notre pays.

Il est vrai que le patrimoine musical joue un rôle central pour la cohésion de notre société. En retraçant l'évolution de la Maîtrise à travers les années d'histoire, on se rend compte de son lien étroit non seulement avec les célébrations eucharistiques de la Cathédrale mais encore avec les événements de portée nationale : comme les messes de mariage de S.A.R. le Grand-Duc Jean avec S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, de S.A.R. le Grand-Duc Henri et de S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa, de S.A.R. le Grand-Duc Héritier et de S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière, des obsèques de S.A.R. la Grande-Duchesse Charlotte, celles de S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte ou encore, récemment, les obsèques de S.A.R. le Grand-Duc Jean.

Composée initialement exclusivement de voix d'hommes, auxquelles s'ajoutaient au besoin des voix de garçons, la Maîtrise s'est transformée à partir de 1965 en chœur mixte et ceci grâce à l'initiative de son directeur de l'époque, l'abbé René Ponchelet. Outre les représentations religieuses et d'envergure nationale dans la Cathédrale, la chorale a pu donner de nombreux concerts et jouer de nombreuses messes à l'étranger. Elle a par ailleurs collaboré avec l'orchestre de RTL, l'ensemble « Les Musiciens », la Musique Militaire, la Chorale Uelzecht d'Esch-sur-Alzette ou encore la Chorale mixte du Conservatoire de la Ville de Luxembourg. De nombreux enregistrements audio témoignent de cette multitude d'activités. Les multiples photos qu'on retrouve dans l'exposition sont l'expression d'expériences exceptionnelles et attestent de grands moments d'intensité, de joie et de plaisir. Le chant, en tant que langage universel ne connaît point de frontières, il unit le cœur et déchaîne l'esprit.

Le travail accompli pour cette exposition est extrêmement important et j'en remercie tous ceux – d'une manière ou d'une autre – ont prêté leur concours à cette entreprise. J'en profite pour transmettre mes plus vives félicitations aux membres de la Maîtrise et plus spécialement aux membres du comité de rédaction du 175^e anniversaire avec leur président Patrick Scheuer, qui se dévouent à leur noble tâche depuis des années. Leur engagement régulier et passionné et leur enthousiasme sans faille sont à la clef de maints moments d'intenses émotions vécus par un public fidèle et averti au fil des années.

Josée Kirps, Directrice des Archives nationales



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES ARCHIVES NATIONALES

Les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) constituent la mémoire historique du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que de la société luxembourgeoise. En effet, les sources historiques y conservées témoignent du passé politique, religieux, culturel, social et économique du Luxembourg. Elles constituent une des plus grandes richesses du patrimoine national et permettent de reconstituer et de mieux comprendre l'histoire du Grand-Duché.



Les ANLux font partie des instituts culturels de l'État et sont placées sous la tutelle officielle du Ministère de la Culture.

Leurs missions

Selon la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'Etat, les Archives nationales ont pour mission :

- de collecter, de réunir, de conserver, de classer, d'inventorier, d'étudier et de communiquer des documents d'intérêt historique, scientifique, économique, sociétal et culturel national ;
- de conseiller les producteurs ou détenteurs d'archives, publiques ou privées, sur le classement, l'inventorisation et la conservation de leurs archives ;
- d'assurer l'encadrement et d'élaborer des recommandations sur la manière d'organiser, de gérer, de conserver les archives publiques et de les verser aux Archives nationales ;
- d'accepter des archives privées par don, legs ou dépôt en vue de leur intégration ou de leur mise en dépôt aux Archives nationales et d'acquérir au profit de l'Etat des archives privées d'intérêt historique, scientifique, économique, sociétal ou culturel ;
- d'assurer la protection et la préservation des archives publiques et des archives privées classées conformément à la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage ;
- d'organiser des expositions temporaires, des colloques, des conférences ainsi que des activités pédagogiques qui sont en rapport avec nos activités dans le but de valoriser le patrimoine archivistique national et de sensibiliser le public à l'importance de la conservation de ce patrimoine ;
- de sensibiliser les institutions, administrations et services publics aux techniques de l'archivage et à la conservation des documents d'intérêt historique, scientifique, économique, sociétal et culturel national ;
- de contribuer au développement de l'archivistique au niveau national et au niveau international.

Ainsi, les ANLux conservent

- des archives publiques, c'est-à-dire les archives en provenance des ministères et des administrations publiques. Par ce biais, elles jouent un rôle d'information indispensable au maintien de la transparence administrative de l'État.
- des archives privées, c'est-à-dire les archives d'individus, reflétant leurs activités familiales et associatives, leurs occupations civiques, sociales et commerciales ; ou encore les archives d'entreprises, d'associations ou autres organisations.



Afin de permettre au public de faire valoir son droit à l'information, les Archives nationales sont ouvertes à chaque individu qui désire consulter les sources historiques originales. Ces fonds d'archives sont pleinement accessibles sur simple présentation d'une carte de lecteur gratuite et dans le respect de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage.

Quelques données supplémentaires sur les Archives nationales

Directrice :	Josée Kirps
Nombre de personnes travaillant aux ANLux :	34 personnes
Lieux de conservation des archives :	<ul style="list-style-type: none">• Ancienne caserne de la Compagnie luxembourgeoise des Volontaires au Plateau du Saint-Esprit• Parking souterrain du St.-Esprit (niveaux -4 et -5)• Centre Hermes (z. i. Bertrange / Bourmicht, 7, rue des Mérovingiens)• Annexe Bourmicht (depuis début 2014)• Athénée de Luxembourg (depuis fin 2017)
Volume des sources historiques conservées :	env. 45km d'archives linéaires (y inclus plusieurs milliers de cartes, plans et photographies)
Nombre de microfilms conservés :	env. 25 000 microfilms
Bibliothèque spécialisée :	env. 30 000 volumes
Document le plus ancien :	Charte datée de 762 conservée dans le fonds de l'abbaye d'Echternach



CONTACT

Pour plus d'informations et des visuels, veuillez contacter :

Sanja Simic

Service Communication, Service pédagogique

Archives nationales de Luxembourg

Boîte postale 6

L-2010 Luxembourg

Email : sanja.simic@an.etat.lu

GSM: (+352) 691 689 137

Tel: (+352) 247 86692

Fax: (+352) 47 46 92

www.anlux.lu